

Le visage du démon et l'illusion des censeurs *Rose bonbon* de Nicolas Jones-Gorlin, Gallimard, 170 p.

Evelyne Ledoux-Beaugrand

La frontière : récits de l'entre-deux
Number 193, November–December 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18699ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ledoux-Beaugrand, E. (2003). Le visage du démon et l'illusion des censeurs / *Rose bonbon* de Nicolas Jones-Gorlin, Gallimard, 170 p. *Spirale*,(193), 53–54.

LE VISAGE DU DÉMON ET L'ILLUSION DES CENSEURS

ROSE BONBON de Nicolas Jones-Gorlin
Gallimard, 170 p.

LE ROMAN *Rose bonbon* de Nicolas Jones-Gorlin a fait couler beaucoup d'encre depuis sa parution au courant de l'été 2002. Malheureusement pour son auteur — ou heureusement, car il est peu probable que sans la réaction d'associations de protection de l'enfance, *Rose bonbon* ait reçu autant d'attention —, ce n'est pas dans les cahiers littéraires qu'il a fait parler de lui, mais plutôt dans les faits divers. Dès sa première journée sur les tablettes des libraires, le roman a fait l'objet de menaces de poursuites judiciaires. Il faut dire que *Rose bonbon*, présenté par la maison d'édition Gallimard et accompagné d'un bandeau publicitaire titrant « Amours mineures », n'a rien pour plaire aux nombreuses associations qui défendent les droits des enfants. En raison « des scènes de pornographie infantile » que contient, selon Yves Crespin, avocat de l'association L'Enfant bleu, le roman *Rose bonbon*, cette association, appuyée par quelques groupes similaires, a exigé ni plus ni moins le retrait du roman, demande qui a été rejetée par le ministre français de l'Intérieur chargé de l'affaire *Rose bonbon*. Invité à défendre son roman dans les médias, Jones-Gorlin a affirmé n'avoir pas cherché délibérément le « scandale ». Qu'il s'agisse d'une stratégie volontaire ou non de la part de l'auteur, il est néanmoins clair que Jones-Gorlin veut susciter, avec son deuxième roman, un débat autour de la délicate question de la pédophilie. Dépeint, dans *Rose bonbon*, comme la pointe de l'iceberg, le désir pédophile cacherait, en profondeur, l'obsession d'une société pour ce que le romancier a nommé, lors d'une entrevue, « le jeunisme ».

Narré à la première personne du singulier, *Rose bonbon* met en scène les déboires de Simon, un homme d'une trentaine d'années, fortement attiré par les fillettes, et qui passe à l'acte, dès les premières pages du livre, avec la petite Dorothée. Son désir pour l'enfant de sept ans rencontrée, ou plutôt repérée au cinéma lors d'une projection de *Blanche-Neige*, fait littéralement sauter « le barrage qui retient la merde d'un côté, et les bonnes choses de l'autre », entraînant ainsi celui qui n'était, jusqu'alors, que dans un désir pour les petites filles, vers une vie de « réelle » pédophilie. Pris en flagrant délit par la mère de Dorothée, Simon fait face à la justice, mais est rapidement remis en semi-liberté dans le cadre d'un programme de réhabilitation des criminels

sexuels. C'est au milieu des bois, où il vit reclus, que le narrateur fait la connaissance du Vieux, un homme riche qui le convainc que son désir sexuel pour les enfants n'est pas « de la merde qui [lui] bouffe le crâne », et qui l'introduit dans un monde où, lorsqu'on possède les bons contacts et le capital nécessaire, la pédophilie n'est plus un crime.

Malgré le discours pro-pédophile tenu par le Vieux et ses comparses, qui sont prompts à dénaturer les propos de Freud sur la sexualité infantile afin de justifier leur comportement, *Rose bonbon* est tout sauf un roman qui fait l'apologie de la pédophilie. D'ailleurs, les protagonistes pédophiles, sur qui la justice ne semble avoir aucune prise, sont néanmoins presque tous, d'une façon ou d'une autre, punis de leur pédophilie. L'un est assassiné, l'autre se suicide, le Vieux est soufflé par une explosion alors que Simon est littéralement pénétré et mis en pièces par la représentation même de ce qui lui répugne au plus haut point, la féminité.

Sanctionner l'imaginaire

Évidemment, ce récit un peu fourre-tout qui passe de l'intrigue psychologique au roman policier pour se clore sur les notes de la journaliste qui recueille les propos du pédophile cloué sur son lit d'hôpital, est, comme le stipule la jaquette de couverture ajoutée par la maison d'édition après les menaces de poursuites, une fiction. Mais justement, pour les détracteurs de *Rose Bonbon*, le statut fictionnel de ce récit ne diminue en rien la gravité de ses propos. Selon eux, comme le laisse entendre la troublante affirmation de l'avocat de l'association L'Enfant bleu, « faire appel à l'imagination est peut-être encore plus dangereux ». En d'autres termes, à travers leur campagne de dénonciation du roman *Rose bonbon*, ce que demandent les associations de défense des droits des enfants, c'est une loi qui sanctionnerait l'imaginaire et qui poserait ainsi des limites au territoire du dire qu'occupe l'écrivain dans la société. Ils réclament l'application de la censure à n'importe quelle œuvre littéraire qui dépeint, peu importe le contexte et le propos, des scènes à caractère sexuel impliquant des enfants. Tout le tapage médiatique qui a entouré la parution de *Rose bonbon* soulève deux questions importantes. D'une part, restreindre ainsi

la liberté de parole de l'écrivain, n'est-ce pas aller à l'encontre d'un de ses rôles principaux qui consiste précisément à explorer les limites de ce territoire du dire? Et d'autre part, la loi peut-elle vraiment avoir prise sur l'imaginaire et sur la fiction?

Bien sûr, il existe une différence entre l'imaginaire et la fiction. Si l'imaginaire est une faculté humaine, voire un territoire propre à chaque individu, qui est en droit de le garder secret ou de le partager, la fiction implique quant à elle la révélation, sur la place publique, de cet imaginaire. La mise en écriture rend assurément plus tangible l'imaginaire de l'auteur et donne ainsi une prise sur ce qui était, avant de devenir un livre, une donnée immatérielle. En un sens, l'auteur prend un risque et assume la responsabilité de ce risque en donnant à lire un monde qu'il a lui-même imaginé. Forcer un écrivain à ne pas aborder certaines questions ou du moins à les aborder sous un angle particulier constitue une atteinte à la liberté de création, de même qu'il s'agit, de la part d'une société qui balise le territoire occupé par l'écrivain, d'une forme d'hypocrisie dont témoigne la jaquette de couverture du roman *Rose bonbon*. Même si elle ne se veut qu'un avertissement, la jaquette est néanmoins une forme de censure du roman ou de rectification du statut de *Rose bonbon*. Elle se présente comme un cache qui, à l'instar de ceux qu'on trouve sur les boîtiers de vidéocassettes classées x, masquerait des images pornographiques. Or, il n'y a pas, à proprement parler, d'images pornographiques dans *Rose bonbon*. Et s'il y a effectivement quelques scènes sexuelles, elles n'ont pas pour but d'exciter le destinataire, comme cherche à le faire la pornographie, mais plutôt à le forcer à poser un regard sur la pédophilie.

Le rose illusoire de la jeunesse éternelle

Il n'est, par ailleurs, pas uniquement question de pédophilie dans ce roman de Nicolas Jones-Gorlin. *Rose bonbon* est traversé par les thèmes de l'illusion, de la jeunesse, de la sexualité et de la féminité, qui sont liés les uns aux autres par la métaphore filée de la couleur rose. Outre la jeune fille prénommée Rose qui fait basculer la vie de Simon et marque son expulsion du paradis des pédophiles, le rose est surtout celui de la



Edward Burtytsky, *Démolition de navires n° 49, Chittagong, Bangladesh, 2000*, épreuve à développement chromogène, 102 cm × 127 cm, collection Stonefields.

« pilule rose » qui brille dans la main du psychologue de Simon. Censée guérir rapidement le pédophile, cette médication apparaît comme de la poudre jetée aux yeux d'une population inquiète qui préfère considérer la pédophilie comme une aberration génétique plutôt que d'interroger son propre désir pour les chairs jeunes et fraîches de la jeunesse, les chairs encore roses des enfants. Se mêlent d'ailleurs, dans *Rose bonbon*, des références subtiles à la pédophilie et au clonage : « Le pape dit : Je vais purger l'Église des prêtres pédophiles. Encore un enfant retrouvé mort, après avoir été apparemment violé et battu. Une mère prostitue ses enfants pour s'acheter une télévision. Un médecin s'apprête à effectuer le premier clonage humain. » Les membres du club des riches et puissants pédophiles, dirigé par le Vieux, sont non seulement en quête d'enfants pour assouvir leurs désirs, mais de jeunesse éternelle. Ils vivent dans un conte de fées, aux côtés de Blanche-Neige, de Peter Pan et de la Belle au bois dormant, autant de héros de contes pour enfants qui leur donnent l'impression d'être encore jeunes; ils évoluent dans un univers où il suffit de quelques relations bien placées et d'un coup de baguette magique pour que s'efface toute trace de leur crime et que soit ainsi préservé le monde illusoire dans lequel ils vivent. Le Vieux rêve même d'une filiation qui passerait par le clonage humain, lui évitant ainsi d'avoir des relations sexuelles avec une femme adulte.

D'ailleurs, les pédophiles de *Rose bonbon* ont en commun un dégoût pour la vieillesse et surtout, pour le sexe féminin adulte qui apparaît

comme une menace par rapport au sexe encore intact des petites filles. Devant une adolescente qui s'avère plus mature que ce qu'il s'était imaginé, Simon est effrayé : « Et pile quand je lui descends le slip : décharge de 15 000 volts dans mon réseau nerveux ! Des poils ! Je vacille, bascule. Ma vue se brouille. Je manque de vomir, la tête me tourne. L'odeur ! [...] la cyprine, le fond de cuve, l'extrémité de matrice ! et c'était pas une fente non plus, mon Dieu, mais une forêt, un buisson touffu, le truc où tu te perds, peur, puits, tomber, sombrer, se noyer ! » À travers *Rose bonbon*, Jones-Gorlin soutient l'idée que cette horreur devant le poil, devant les traces du temps qui marquent irréversiblement le corps adulte, n'est pas propre à la pédophilie. C'est, au contraire, le fait d'une société qui s'emploie à demeurer jeune, à maintenir, par divers moyens — comme les crèmes, l'épilation massive, la chirurgie esthétique, le clonage, etc. — l'illusion de sa jeunesse éternelle; le fait d'une société qui en n'acceptant, sur la question de la pédophilie, qu'un discours dénonciateur, s'efforce de maintenir le *statu quo* sur ce sujet sensible.

Comme l'affirme la deuxième voix narrative du roman, celle de la journaliste Laure Pilon qui vient, à la toute fin du récit, mettre en perspective les paroles du pédophile, fermer les yeux sur la pédophilie ainsi que censurer tout discours qui ne va pas dans le sens d'une dénonciation représente un danger beaucoup plus grand que de prêter oreille aux propos du pédophile. La journaliste décrit effectivement son « réflexe de rejet » devant le projet de retranscription des propos de

Simon comme un « manque de courage ». Car il est beaucoup plus aisé, mais aussi plus risqué, de se tenir à distance de la pédophilie et de fermer les yeux sur le sujet. « Lors de mes dernières visites, je suis venue avec ma fille, Carole, neuf ans, pour lui montrer le visage du démon », explique la narratrice dans les dernières pages du récit. Le projet de la journaliste consiste d'ailleurs à montrer le visage du démon, mais pas dans le but de rendre celui-ci plus humain ni de comprendre et d'excuser le pédophile. Son projet, dans lequel on peut voir une mise en abîme de celui qui a poussé Jones-Gorlin à écrire *Rose bonbon*, se présente plutôt comme une façon de faire la lumière sur la pédophilie : « Car je suis persuadée, aujourd'hui comme hier, qu'on peut mettre un terme à la pédophilie par l'éducation de nos enfants. Je prépare d'ailleurs un ouvrage, en parallèle de celui-ci, intitulé : La pédophilie expliquée à ma fille. » Ainsi, l'attitude des censeurs, qui se portent pourtant à la défense des victimes, peut avoir un effet paradoxal, puisque bannir du discours certains faits de société n'empêche aucunement ceux-ci de se produire. Que l'on soit en accord ou non avec les propos de l'auteur ou même avec la manière dont Jones-Gorlin s'y est pris afin de provoquer un débat sur l'obsession d'une société pour la jeunesse, il semble que le territoire du dire de l'écrivain doive demeurer infini, non balisé, puisque son rôle est justement de dire ce qui ailleurs, dans d'autres contextes, n'a pas droit de cité.

EVELYNE LEDOUX-BEAUGRAND